

## Interview de Paul-Henri Spaak (RTL, 18 septembre 1964)

**Source:** Paul-Henri Spaak sur le Plan Fouchet (Europe politique) / Paul-Henri Spaak.- RTL [Prod.], 1964. RTL, Paris. - SON (00:03:51, Montage, Son original).

Algérie: les accords d'Evian / Euloge Boissonade, Jean-Pierre Farkas.- Oran et Alger: RTL [Prod.], 20 mars 1962. RTL, Paris. - (07:03, Montage, Son original).

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/interview\\_de\\_paul\\_henri\\_spaak\\_rtl\\_18\\_septembre\\_1964-fr-498331b8-eaf2-4052-9865-7acd6caef8e6.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_de_paul_henri_spaak_rtl_18_septembre_1964-fr-498331b8-eaf2-4052-9865-7acd6caef8e6.html)



**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016

## Interview de Paul-Henri Spaak (RTL, 18 septembre 1964)

[Journaliste] Affaires européennes, Jean Carlier vous le disait il y a un instant. Paul-Henri Spaak, le ministre belge des Affaires étrangères, n'a pas manqué son effet hier en relançant devant l'OCDE la grande idée d'une Europe politique. Pourquoi a-t-il pris cette initiative inattendue ? Jacques Busnel fait le point.

[Jacques Busnel] Les conversations sur la création d'une union politique vont peut-être reprendre en effet, grâce à une initiative de monsieur Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères. Parlant hier devant le Conseil politique de l'Union européenne occidentale, l'UEO, qui réunit les représentants des six États du Marché commun plus l'Angleterre, monsieur Spaak a lancé cette idée : il faut sortir de l'immobilisme, je me propose d'appliquer pendant trois ans à titre d'essai le Plan Fouchet. Mais voici d'ailleurs ce que monsieur Spaak a déclaré il y a quelques instants à notre correspondant permanent à Bruxelles, Jacques Danois.

[Paul-Henri Spaak] Ma première idée, c'est que nous pourrions peut-être nous contenter pour le moment de faire à la fois plus et moins que ce qu'il y a dans le Plan Fouchet. Moins en ce sens que nous ne sommes peut-être pas mûrs pour le moment pour faire un traité d'une manière définitive, mais que nous pourrions peut-être faire un accord gouvernemental qui nous permettrait de faire une expérience pendant trois ans et puis essayer, au cours de ces trois années, de tirer la leçon de notre expérience pour faire après ces trois ans un traité qui deviendrait alors, si tout va bien, le traité définitif. Et puis, moi, je crois toujours qu'il faut essayer de tirer parti de notre expérience dans la Communauté et qu'il faut baser les progrès de l'union politique sur le dialogue qui doit être instauré entre un organisme qui est communautaire, comme l'est la commission économique du Marché commun, et qui serait une commission politique, et les gouvernements. Je ne crois pas qu'il faille à l'heure actuelle donner des pouvoirs de décision à cette commission politique, mais je crois qu'elle doit être l'organisatrice du travail, l'exécuteur des décisions éventuelles qui seraient prises et l'organe qui préparerait, avec le Parlement et avec les ministres, le traité définitif. Et je crois aussi qu'il faut essayer de donner au Parlement, au point de vue politique peut-être, une importance plus grande.

[Jacques Busnel] Donc, si nous avons bien compris monsieur Spaak, il s'agit pour les gouvernements des Six de se mettre d'accord pour confier à un organe européen composé de trois personnes, trois sages en quelque sorte, le soin de présenter des suggestions qui pourraient être acceptées ou refusées en toute indépendance par chacun des gouvernements intéressés. Autrement dit, se serait le premier bout d'essai d'un exécutif européen. Dans l'esprit de monsieur Spaak, ce groupe de trois sages devrait constituer l'amorce de l'autorité politique communautaire qu'il voudrait voir se former à l'image des commissions du Marché commun, de l'Euratom ou du pool charbon-acier. Reste à savoir quel accueil les partenaires de monsieur Spaak réserveront à sa suggestion, suggestion qui a été faite – il est intéressant de le signaler en passant – devant les délégués britanniques. Du côté français, monsieur Maurice Schumann, président de la commission des Affaires étrangères, a déjà déclaré que la proposition était intéressante. Cette déclaration a été faite à titre personnel, mais on sait que les positions politiques de monsieur Maurice Schumann reflètent d'assez près celles du gouvernement français. Le Luxembourg est pratiquement d'accord, de même l'Allemagne fédérale, dont le chancelier Erhard aurait été mis au courant des conversations de monsieur Spaak. Les Italiens n'ont pas fait connaître leur opinion, mais si le gouvernement français donne le feu vert, il est vraisemblable que les autres gouvernements feront de même. Même les Hollandais qui apparaissent actuellement les seuls irréductibles, car ils ne veulent pas d'une Europe politique d'où la Grande-Bretagne serait absente. Il se peut cependant que les Britanniques atténuent à plus au moins long terme leur opposition. Ils savent qu'il y a deux ans leur position intransigeante a provoqué le veto du général de Gaulle à leur entrée dans le Marché commun, mais pour le moment nous n'en sommes qu'au stade des spéculations. Il faudra que les gouvernements des Six étudient d'une façon plus concrète les propositions de monsieur Spaak pour que l'on sache si l'Europe politique sortira prochainement de l'ornière dans laquelle elle s'enlise depuis deux ans.